Résolution 670 pour le projet de l'Etang à Vernier

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que le PL 10823 relatif à la politique de la cohésion sociale démontre la volonté du Conseil d'Etat de tenir compte de la situation de certaines communes face aux inégalités de toutes sortes notamment en matière de logement et d'emploi;
- qu'une ségrégation territoriale a rejeté jusqu'à présent les entreprises et les logements bas de gamme sur la commune de Vernier;
- qu'il existe dès lors un déficit en entreprises à haute valeur ajoutée et non pas en logements « sociaux » sur le territoire de la commune de Vernier ;
- que la commune de Vernier a arrêté dans son plan directeur communal de 2007 le principe d'implantation d'entreprises à forte valeur ajoutée dans ses zones d'activités, afin de rééquilibrer le ratio emplois/logements;
- que les terrains de l'Etang sont entièrement propriété d'un promoteur immobilier prêt à financer à 100% le projet à condition que celui-ci contienne un nombre d'emplois supérieur à celui des logements;
- que le promoteur a déjà fait des efforts considérables pour respecter la volonté cantonale d'augmenter la part de logements;
- que le projet et la convention-cadre visant à accompagner son développement sont soutenus par l'ensemble du Conseil administratif et du Conseil municipal de Vernier;
- que sur les trois partenaires de la convention-cadre, seul le canton ne l'a pas signée et se refuse à la signer sous l'unique prétexte que le ratio un emploi pour un logement n'est pas respecté;
- que ladite convention-cadre¹ vise à définir les conditions applicables au développement et à l'aménagement du quartier de l'Etang pour aboutir à un plan localisé de quartier reposant sur un large consensus ainsi que d'arrêter une démarche sur les plans organisationnels et consultatifs visant à favoriser la validation des différentes étapes du projet dans les meilleurs délais,

R 670 2/2

invite le Conseil d'Etat

à signer la convention-cadre tripartite liant le canton, la ville de Vernier et le promoteur du projet de l'Etang dans les meilleurs délais.